

Dossier

**Plus d'équité dans
le casino mondial
des matières
premières**

Pages 6 – 7

**Comment fonctionne
l'initiative pour
des multinationales
responsables ?**

Pages 8 – 9

**Agir, avant qu'il
ne soit trop tard**



PAIN POUR LE PROCHAIN ACTION DE CARÊME

Depuis 2011, *Pain pour le prochain* documente les répercussions que les activités minières de Mutanda Mining et KCC, filiales de Glencore, ont sur la population locale.

Manque d'eau potable, fleuves pollués, émissions de poussière nocive pour la santé : depuis des années, la population de Luilu et Musonoi, en République démocratique du Congo, souffrent fortement des conséquences de l'exploitation minière. Même si les habitantes et habitants de Luilu devraient bientôt avoir un meilleur approvisionnement en eau, on n'efface pas d'un coup de baguette magique les atteintes à l'environnement et les problèmes de santé. C'est pourquoi les multinationales devraient aller voir et agir avant que les dégâts ne surviennent. C'est la demande centrale de l'initiative pour des multinationales responsables.

Pascale Schnyder, rédactrice en chef

Afin d'éviter tout dégât, les multinationales doivent d'abord examiner soigneusement les conséquences que leurs activités ont sur l'être humain et l'environnement.

SOMMAIRE

RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO : **La longue attente** Pages 3-5

INITIATIVE POUR DES MULTINATIONALES RESPONSABLES : **Des personnalités se prononcent** Pages 10-11

VIOLATION DES DROITS HUMAINS PAR LES ENTREPRISES : **Bilan affligeant!** Page 12



A Musonoi, RDC, l'attente est longue devant le robinet duquel l'eau ne coule que deux heures par jour.



Un crépuscule en plein jour : la poussière de la rue souffle sur un stand de vente près de la mine KCC de Glencore.

La longue attente

Tout autour de la ville de Kolwezi (RDC), la multinationale suisse Glencore procède à l'extraction du cuivre et du cobalt. La population souffre de la pollution et n'a pas suffisamment accès à l'eau. Il est urgent de mettre en place un meilleur devoir de diligence.

Peu importe où se pose le regard, ils sont partout. Les bidons en plastique jaune criard gisent à chaque coin de rue, les enfants et les femmes les emportent partout avec eux : attachés par une ficelle et se balançant lâchement par dessus les épaules tant qu'ils sont vides, puis lourds comme du plomb au bout des bras tendus lorsqu'ils sont pleins. De cette façon, personne ne peut en porter plus de deux à la fois. Sauf si on les attache à l'un des vélos qui envahissent les rues la nuit. Car à un moment quelconque, entre 15 et

19 heures, de l'eau coule environ deux heures dans la seule conduite qui traverse Musonoi. Les femmes et les enfants affluent alors vers les points de puisage, remplissent les bidons et les transporteurs à vélo font leurs affaires : une course coûte 500 francs congolais, soit 30 centimes de francs suisses. Celui qui n'a pas les sous doit avoir des muscles. Ou la nuque puissante.

Promesses non tenues

Quelque 50 000 personnes vivent à Musonoi, un quartier de la ville

« Pendant la saison sèche, beaucoup de gens souffrent de toux et de bronchite. »

Véronique Kakoma-Mwika

de Kolwezi, au sud-est du Congo. Les maisons sont serrées, encadrées sur trois côtés par la mine de cuivre et de cobalt de la filiale de Glencore, Kamoto Copper Company (KCC). La société minière suisse contrôle près de 30 % de la production mondiale de cobalt, dont le prix a triplé depuis le début de 2017. Cette progression s'explique par le boom de la mobilité électrique et la demande en batteries avec une grande autonomie, dans lesquelles la présence de cobalt est très importante.

Ce minerai bleu offre à Glencore des profits substantiels et permet aux voitures Tesla et aux vélos électriques de ronronner sur les routes sans émissions de gaz. Mais les habitantes et habitants de Musonoi ne voient rien de la richesse qui gît sous leurs maisons. « KCC ne fait pas grand-chose pour nous », déplore Jean Kasongo, à la tête d'un comité de citoyens soutenu par Afrewatch, une organisation partenaire de *Pain pour le prochain* et *Action de Carême*. Glencore avait promis d'améliorer l'approvisionnement en eau d'ici fin 2017. Mais rien ne s'est passé. KCC a simplement construit trois stations d'eau de l'autre côté de sa concession.

Pollution à la poussière fine

Pour Berthe Mapala, cette situation implique chaque jour trois à quatre heures de travail. Cette mère de huit enfants a besoin d'au moins dix bidons pour sa famille, qu'elle doit remplir et porter à la maison, car elle ne peut pas se payer le prix du transport par vélo. « C'est le cas de nombreuses personnes dans le quartier », explique Jean Kasongo. « Près de 80 % des maisons ici n'ont pas d'accès direct à l'eau. »

Mais l'eau n'est pas le seul sujet de préoccupation des habitantes et habitants de Musonoi. Régulière-



Les maisons en rouge sur la carte de Musonoi n'ont pas d'accès à l'eau.



Trois heures de travail par jour : Berthe Mapala souffre de la mauvaise alimentation en eau.

rement, le vent pousse des nuages de poussière en provenance des terrils sur les maisons et les jardins. Les routes en terre battue, sur lesquelles vrombissent jour après jour des centaines de camions allant et venant des mines, sont encore pires. Des nuages de fine poussière rouge assombrissent la vue, se déposent sur les maisons, les arbres et les plantes et pénètrent dans les poumons des gens. « Durant la saison sèche, beaucoup de gens souffrent de toux et de bronchite », raconte l'infirmière Véronique Kakoma-Mwika (voir encadré à droite). Ce n'est pas étonnant : des mesures réalisées par *Pain pour le prochain* et *Action de Carême* ont révélé des charges en poussière fine allant jusqu'à 500 microgrammes par mètre cube, soit 20 fois plus que la valeur-limite moyenne journalière fixée par l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

« Nous avons déjà demandé plusieurs fois à KCC d'asphalter les rues », déclare Jean Kasongo. « Sans succès. » Les gens de Glencore ont à chaque fois répondu qu'une telle démarche relevait de

l'Etat congolais, auquel ils payaient des impôts. Et ils ont indiqué qu'ils soutenaient les écoles, les coopératives agricoles et les centres de formation professionnelle. C'est exact. Toutefois, l'entreprise ne prend pas en compte les vrais besoins de Musonoi car ceux-ci sont beaucoup plus onéreux : l'accès à l'eau et la fin de la pollution liée à la poussière.

Renforcer le devoir de diligence

Autre problème : les rejets en provenance de la mine de Glencore polluent constamment les rivières et les sols. Entre 2012 et 2014, des métaux lourds ont contaminé la rivière Luilu ; en décembre 2017, Musonoi a été envahi par une coulée de boue ; enfin, en février dernier, une fuite dans la mine a pollué les sols ainsi que les jardins de plus de 400 ménages dans un quartier de la ville de Luilu. Certes, Glencore paie des dédommagements, mais les fuites répétées et les problèmes constants liés à la poussière et à l'eau montrent que la multinationale n'en fait pas assez pour protéger la population.

C'est justement à ça que pourrait remédier le devoir de diligence global tel que le prévoit l'initiative pour des multinationales responsables. Il obligerait Glencore à mieux analyser les risques, à prendre des mesures pour les empêcher et à communiquer de manière transparente à ce sujet. Emmanuel Umpala, directeur d'Afrewatch, place lui aussi de grands espoirs dans l'initiative : « Au Congo, on ne peut avoir aucune confiance dans l'Etat et les entreprises. L'initiative suisse tombe à pic, car elle peut aider les gens à améliorer leur situation et à faire respecter leurs droits. »

— Lorenz Kummer, Kolwezi



Une journée dans la vie de Véronique Kakoma-Mwika, 37 ans, infirmière au centre de santé Unoja à Musonoi (RDC).

« Il y a trop de poussière dans les rues »

« D'habitude, je me lève à cinq heures du matin, je me lave et je commence par essuyer le sol ou faire la lessive. Je n'ai pas besoin de petit-déjeuner. Peu après sept heures, je sors. Il me faut environ 45 minutes pour me rendre, à pied, au centre de santé d'Unoja. Unoja signifie « unité » en swahili. Je commence mon travail à 8 heures et termine vers 17 heures, sans pause. Dans le courant de la journée, je bois de l'eau et j'arrive à grignoter du pain et des biscuits. Ça ne me dérange pas, parce que j'aime ce que je fais. On est trois infirmières, plus un médecin et deux assistantes de laboratoire.

Nous sommes payés par la paroisse de St-Jean. Les autres structures sanitaires de Musonoi sont aussi privées, car l'Etat ne fait rien ici. Nous traitons environ 15 personnes par jour. Une consultation coûte 3000 francs congolais (deux francs suisses) et avec le médecin, 5000 francs. Beaucoup de femmes souffrent d'infections de la vessie et des voies urinaires à cause d'une mauvaise eau. Même à l'hôpital nous n'avons pas d'eau, il faut aller la chercher à l'extérieur et la puiser de robinets sales. La toux et les maladies respiratoires sont également fréquentes, surtout pendant la saison sèche. Il y a beaucoup trop de poussière dans les rues, générée par les camions de la mine. Puis, quand il pleut, tout devient boueux. Je travaille deux fois de jour, deux fois le soir, et ensuite j'ai deux jours de congé. Les vacances, on ne peut les avoir que sur demande. Si je travaille toute la journée, je rentre à la maison vers 18 heures et je commence à cuisiner. Je ne suis pas mariée et je vis avec ma mère, mes deux jeunes frères et ma petite sœur. Nous sommes dix frères et sœurs. Les autres sont déjà mariés. Pour le dîner, on prépare presque toujours du fofou (boulettes de maïs). Je cuisine des feuilles de manioc ou des haricots, parfois du poisson et du riz. Après le dîner, je lis un peu, surtout des livres scientifiques ou la Bible. Parfois, je vais encore voir des amis dans le quartier. Ensuite je me couche et je prie, cela m'aide à mieux m'endormir. » — lkr

Si l'initiative pour des multinationales responsables aboutit, aucune entreprise ne pourra plus investir dans des pays « difficiles » et « créer des places de travail » là-bas, ne cessent de menacer les opposantes et opposants au texte. Par le terme « difficile », ils entendent des pays où il existe bien des lois mais aucune institution pour les faire respecter, où les services publics sont mauvais et les autorités ainsi que les politiciens corrompus. Mais est-ce que vraiment aucun groupe suisse n'investirait plus dans des pays africains « difficiles » si l'initiative était acceptée ?

On peut en douter. Premièrement, car ces « difficultés » existent dans la plupart des pays du Sud. Et c'est là que les multinationales trouvent ce qu'elles cherchent : de la main-d'œuvre, des terres et des matières premières bon marché, de grands débouchés commer-

ciaux et des lois laxistes en matière d'environnement et de travail.

Deuxièmement, l'Afrique dispose de nombreux minerais non renouvelables et de sources énergétiques fossiles. C'est le fournisseur principal de matières stratégiquement importantes comme le chrome, le cobalt, le manganèse et le platine. Sa richesse en ressources naturelles intéresse aussi les multiples sociétés minières et négociants en matières premières qui ont transféré leur siège principal en Suisse durant ces 30 dernières années.

Troisièmement, l'Afrique, avec sa population d'un milliard de personnes, passe depuis quelques années pour être le futur géant économique, l'Asie du XXI^e siècle. Le chef économiste de la Banque africaine de développement a annoncé qu'un-e habitant-e d'Afrique sur trois apparte-

nait déjà à la classe moyenne, et que le continent allait bientôt décoller. Selon le cabinet de conseil McKinsey, « les rendements des investissements directs étrangers dans les pays africains sont plus élevés que ceux des autres pays en développement. Les gestionnaires et investisseurs actifs au niveau mondial devraient prendre ce fait en compte ».

Condamnée à fournir des matières premières

Jusqu'à peu, l'extraction des matières premières offrait des rendements particulièrement élevés. En 2013, l'ancien secrétaire exécutif de la Commission économique pour l'Afrique de l'ONU (Uneca), Carlos Lopes, déplorait que l'Afrique ne transforme que beaucoup trop peu ses matières premières pour pouvoir influencer les prix. Elle devait prendre ce qu'on lui offrait. Lors du point culminant du boom des matières premières en 2010, les multinationales auraient, selon Carlos Lopes, augmenté leurs rendements de 156 % sur le plan mondial ; par contre, les taxes versées aux gouvernements n'auraient progressé que de 60 % et le Canada et l'Australie en auraient retiré la part du lion. Les gouvernements africains n'ont eu droit qu'à des miettes, car de nombreuses entreprises se sont réservé des contrats d'exploitation et d'extraction généreux ainsi que des rabais d'impôts.

A titre de contre-mesure, l'Uneca et l'Union africaine ont créé l'African Mining Vision, la Vision minière pour l'Afrique. Voici ses propositions majeures : renégocier les contrats régissant les investissements étrangers dans le secteur des matières premières, mieux les mettre en relation avec des entreprises et des chaînes de création de valeur locales et augmenter les redevances des multinationales à l'Etat. La Zambie a ainsi relevé les impôts qu'elle demande aux entreprises minières, d'autres pays ont réexaminé leurs

Plus d'équité dans le casino mondial des matières premières

Nulle part la chasse aux matières premières n'est aussi intense qu'en Afrique. Si, et seulement s'il y a une valeur ajoutée plus grande sur place et que les multinationales respectent les droits humains et les normes environnementales, il reste alors aux Etats et à la population une part équitable de leur propre richesse.

POLITIQUE FISCALE SUISSE

Des bénéficiaires sur le dos des pays en développement

Chaque année, 200 milliards de dollars de rentrées fiscales potentielles sont soustraites aux pays en voie de développement, car des multinationales baladent leurs bénéficiaires entre leurs différentes succursales et paient des impôts là où cela leur revient le moins cher. Ces calculs émanent du Fonds monétaire international. Ils confirment qu'au cours des dernières décennies, les pays du Sud mondialisé ont, en raison de l'évasion fiscale des multinationales, perdu bien plus de moyens qu'ils n'en ont reçu dans le cadre de la coopération au développement.

Transparence dans les flux d'argent

Avec sa politique fiscale libérale, la Suisse endosse ici une responsabilité particulière. Des régimes fiscaux spéciaux expliquent largement pourquoi ce pays est devenu, ces dernières années, une place centrale pour des entreprises transnationales. C'est pourquoi Alliance Sud, organisation faitière active dans la politique de développement, dont font partie *Pain pour le prochain* et *Action de Carême*, réclame qu'une partie au moins de ces traitements spéciaux soit abolie dans le cadre de la réforme de l'imposition des entreprises (RIE). Elle demande également plus de transparence dans les flux financiers des entreprises mondialisées. Pour l'heure, ces exigences n'ont pas été prises en compte de manière satisfaisante, ni dans la RIE III, rejetée dans les urnes, ni dans la réforme fiscale en discussion actuellement. Une fois de plus, la Suisse n'assume pas les responsabilités qui lui incombent en tant que siège de nombreuses multinationales et de place financière d'importance mondiale. — ps



L'extraction des matières premières n'apporte généralement que des inconvénients à la population africaine. Ici, une mine de cuivre près de Kolwezi (RDC).

contrats et les ont même en partie renégo-ciés. Jusqu'à présent, les pays d'Afrique ont peu profité de leurs richesses naturelles, en comparaison avec des pays d'Asie ou d'Amérique latine similaires. Et leurs économies se trouvent, comme auparavant, tout au bas du classement du Country Complexity Ranking, un index qui recense la diversité et la complexité économiques des pays.

Les démarches volontaires restent rares

A cela s'ajoute le fait que les violations des droits humains et de l'environnement sont particulièrement fréquentes dans le commerce des matières premières. Il existe pourtant bien un droit international «faible», qui dicte par exemple que les personnes sur place devraient impérativement être intégrées dans la planification des projets. Mais, bien sou-

« La Suisse, qui concentre de nombreuses multinationales actives dans les matières premières, a sa responsabilité dans ce qui se passe. »

vent, personne n'applique ce droit. La Suisse, qui concentre de nombreuses multinationales actives dans les matières premières, a sa responsabilité dans ce qui se passe. Malgré tout, le Conseil fédéral privilégie, encore et toujours, les engagements volontaires à respecter les droits humains, comme le Pacte mondial de l'ONU. En Suisse, 118 en-

treprises au total ont adhéré à ce pacte, une faible participation si l'on songe que le gouvernement a encouragé de manière soutenue les entreprises à agir sur une base volontaire. Sur les dix entreprises non actives dans la finance ayant le chiffre d'affaires le plus élevé, seules quatre ont rejoint le Pacte mondial, dont Glencore et Trafigura. Elles l'ont fait en 2014 et 2015, après avoir été l'objet de critiques publiques.

L'initiative pour des multinationales responsables et son contre-projet, tel qu'approuvé par le Conseil national, vont beaucoup plus loin et responsabiliseraient mieux les grandes entreprises, ainsi que toutes celles qui, jusqu'à présent, n'ont absolument rien fait.

— Peter Niggli est journaliste en politique de développement et publiciste. Il a dirigé Alliance Sud pendant 17 ans.

Comment fonctionne l'initiative ?

L'objectif principal de l'initiative pour des multinationales responsables est d'empêcher que les multinationales suisses puissent violer les droits humains et détruire l'environnement. Vous apprendrez ici par quel biais.

BASE

Les Principes directeurs de l'ONU

En 2011, toutes les nations et associations économiques nationales se sont mises d'accord sur les Principes directeurs de l'ONU relatifs aux entreprises et aux droits humains. Désormais, tous les pays sont invités à mettre ces trois piliers en œuvre dans leur législation.



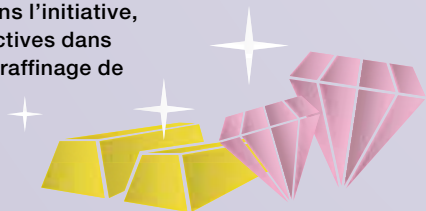
PORTÉE

Grandes entreprises et secteurs à risques

0,27 %

des entreprises suisses sont de grandes multinationales (comptant plus de 250 collaboratrices et collaborateurs) et sont donc concernées par l'initiative.

Les petites et moyennes entreprises (PME) ne sont pas prises en compte dans l'initiative, à l'exception de celles qui sont actives dans des secteurs à risques comme le raffinage de l'or ou le commerce de diamants.



ÉLÉMENT CENTRAL

Devoir de diligence

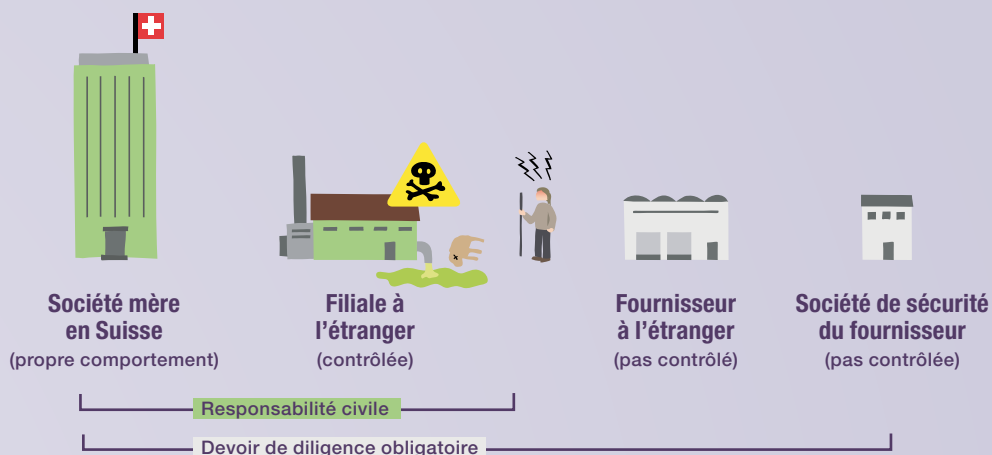
Le devoir de diligence obligatoire est l'élément central des Principes directeurs de l'ONU et de l'initiative : dans leurs activités à l'étranger, les multinationales doivent examiner systématiquement quelles conséquences ces activités peuvent avoir sur les humains et l'environnement. Si elles identifient des problèmes, elles doivent prendre des mesures afin de les empêcher et rendre publiques leurs constatations et les mesures envisagées. Le devoir de diligence a pour objectif de prévenir les dommages. Il vaut pour l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement, donc aussi pour les filiales et les fournisseurs des multinationales.



Pour que le devoir de diligence soit vraiment appliqué par toutes les entreprises, il faut un mécanisme contraignant: la responsabilité civile. Si une entreprise cause de gros dommages, elle peut être attaquée en justice par les victimes. Si elle parvient toutefois à prouver qu'elle a accompli son devoir de diligence en toute bonne conscience et connaissance de cause, elle n'a rien à craindre. La responsabilité civile n'est valable que pour les filiales et les fournisseurs contrôlés, pas pour le reste de la chaîne de livraison.

MÉCANISME CONTRAIGNANT

Responsabilité civile



DYNAMIQUE INTERNATIONALE

D'autres pays agissent déjà

De nombreux pays ont introduit le devoir de diligence dans certains secteurs ou certaines entreprises. Par exemple :



Etats-Unis : juillet 2010

Loi sur les minerais de la guerre provenant de République démocratique du Congo qui contient un devoir de diligence obligatoire ainsi qu'une obligation d'information.



Royaume-Uni : mars 2015

Oblige les entreprises à rendre publiques les mesures prises contre la traite des êtres humains et l'esclavage moderne.



France : mars 2017

Loi instaurant un devoir de diligence intersectoriel obligatoire pour les grandes entreprises.



UE : avril 2017

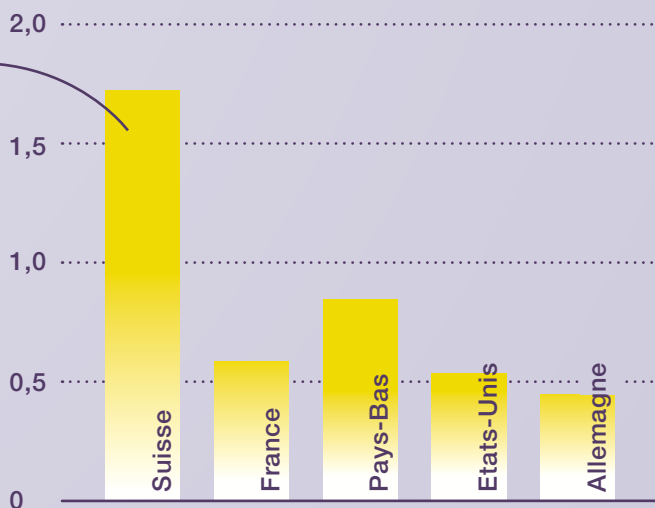
Loi relative au devoir de diligence et aux minerais de la guerre.

NÉCESSITÉ D'AGIR

La Suisse n'est pas un petit poisson

Aucun pays ne compte une aussi grande concentration de multinationales par habitant que la Suisse. C'est pourquoi il est particulièrement important que le respect des droits humains et la protection de l'environnement dans les activités mondiales deviennent contraignants chez nous.

Multinationales par rapport à la population



Source : Swissholdings

Quatre personnalités se prononcent



Jacqueline Keune est théologienne et membre du comité de l'Association Kirche – Wirtschaft – Ethik (Eglise – Economie – Ethique) à l'origine de l'initiative Eglise pour IMR. Elle est, par ailleurs, coordinatrice du mouvement Basisgruppen-Bewegung Schweiz.

«**«** Aucun enfant ne choisit où il va naître : dans un pays qui protège intégralement les droits humains et l'environnement ou dans un pays dans lequel les plus puissants poursuivent leurs propres intérêts et où, comme le dit l'expression, chacun s'en lave les mains. **Je soutiens l'initiative pour des multinationales responsables car je ne veux pas que des groupes suisses contribuent à exploiter les êtres humains et à détruire leurs moyens de subsistance** et que nous augmentions notre prospérité sur le dos d'autres personnes. Il faut mettre un terme aux conditions de travail abusives dans les fabriques d'habits, **au travail des enfants sur les plantations de cacao et aux atteintes à l'environnement causées par l'industrie minière – autant de choses « swiss made »** ! L'initiative pour des multinationales responsables repose sur des valeurs chrétiennes fondamentales : dignité, solidarité, justice, sauvegarde de la Création. Et la foi en Jésus est indissociable de l'engagement en faveur de la justice. Jésus a vécu pour un nouveau ciel et une nouvelle terre, pour le royaume de Dieu et sa justice. Car les pauvres étaient et sont toujours celles et ceux qu'on a rendu pauvres. **Tout ce qui vit, vit du même souffle** et est interdépendant. Une interdépendance qui rend les multinationales responsables de leurs actes. Et nous tous pour la concrétisation d'un monde où toute personne a de quoi vivre. »



Michael Brenner est le directeur financier de la société Weleda SA. Weleda est une entreprise pionnière et le fabricant leader dans le monde de produits cosmétiques naturels holistiques et de médicaments anthroposophiques. Le siège principal de cette société anonyme se trouve à Arlesheim (BL). Weleda compte 22 sociétés dans 18 pays et 2440 employés et employées à travers le monde.

«**«** La demande formulée dans l'initiative pour des multinationales responsables est bonne. Car c'est important que les entreprises vérifient les conséquences que leurs activités commerciales ont sur les droits humains et l'environnement et qu'elles en assument les conséquences. **Chez Weleda, le bon équilibre entre social, écologie et rentabilité se trouve depuis toujours au cœur de notre politique d'entreprise.** Cela ne relève pas d'une décision ponctuelle, mais d'une mission sur la durée. Par exemple, nous ne retirons pas simplement des intrants de la part de nos fournisseurs, mais nous concluons des partenariats et des coopérations et, lorsque nous considérons la valeur ajoutée, nous prenons en compte tous les besoins le long de la chaîne d'approvisionnement. Nous générons également de la valeur ajoutée en transformant des surfaces exploitées de manière conventionnelle en surfaces dédiées à l'agriculture biodynamique, ce qui renforce la biodiversité. Si l'on examine les problèmes actuels – changements climatiques, inégalités sociales, etc. – il est évident que les entreprises doivent elles aussi prendre leur part de responsabilité pour venir à bout de ces problèmes. Nous voulons donc, dans la mesure de nos possibilités, progresser en montrant le bon exemple et motiver d'autres entreprises à faire de même. J'attends maintenant que la solution la plus judicieuse soit trouvée rapidement dans le cadre du processus démocratique. »

Un entrepreneur, un directeur d'association, une théologienne et un politicien donnent leur avis par rapport à l'initiative pour des multinationales responsables. Découvrez pourquoi ces quatre personnalités soutiennent l'initiative ou se sont engagées en faveur d'un contre-projet.



Mark Held est directeur et membre du comité de l'European Outdoor Group (EOG), dont le siège se trouve à Zoug. L'association représente les intérêts des fabricants de textiles de plein air (outdoor) en Europe. En outre, Mark Held est président du Conseil de fondation de la Fair Wear Foundation, qui s'engage pour des conditions de travail équitables dans l'industrie textile.

« Les pratiques commerciales responsables vont aujourd'hui de soi pour les entreprises qui ont du succès. Le devoir de diligence concernant les conséquences possibles sur les droits humains et l'environnement sont un prérequis à cela et il devient de plus en plus une norme internationale. Dans la branche du textile, il existe déjà de nombreuses entreprises qui appliquent ces règles de manière volontaire, en ayant par exemple adhéré à la Fair Wear Foundation. **Mais comme il y a encore beaucoup d'entreprises qui, le long de leur chaîne d'approvisionnement, violent des normes de travail, des droits humains et des standards environnementaux fondamentaux, un devoir de diligence obligatoire est nécessaire.** C'est le seul moyen de mettre toutes les entreprises sur un pied d'égalité. L'initiative suisse pour des multinationales responsables ou un contre-projet équivalent de la part du Parlement sont les bonnes étapes pour y parvenir. »

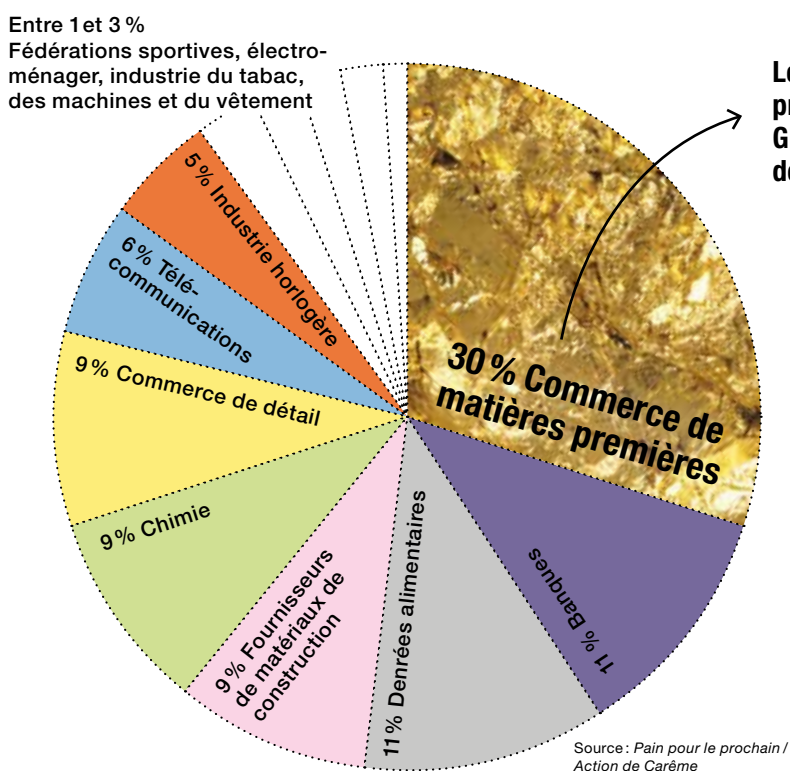


L'Obwaldien Karl Vogler est conseiller national PDC et membre de la Commission des affaires juridiques. En collaboration avec le conseiller national zurichois UDC Hans-Ueli Vogt, il a élaboré une contre-proposition à l'initiative pour des multinationales responsables que le Conseil national a approuvée en juin par 121 voix contre 73.

« L'initiative pour des multinationales responsables soumet une demande justifiée et largement soutenue. C'est pourquoi je me suis déclaré prêt à travailler à un contre-projet indirect dans le cadre de la réforme du droit de la société anonyme. Et ce, après que le Conseil fédéral a refusé une contre-proposition. Le contre-projet indirect présenté aujourd'hui rend concret des termes flous, définit le devoir de diligence et la responsabilité civile déjà existante pour les entreprises. Seuls les droits fondamentaux à la vie et à la propriété sont couverts par la responsabilité civile, toute responsabilité envers les fournisseurs est mise de côté. **Mais la prévention en lien avec le devoir de diligence est plus importante que la responsabilité civile. Cette prévention est au centre du projet.** C'est bien connu, prévoir est toujours le principe le plus simple, le moins onéreux et le meilleur aussi en termes d'éthique pour éviter les dégâts et leurs répercussions. Par conséquent, un devoir de diligence contraignant permettrait de prévenir les dommages plutôt que de les réparer. Je suis persuadé que l'économie, elle aussi, profitera du contre-projet indirect. Il n'y aura plus de profiteurs et toutes les entreprises disposeront des mêmes règles du jeu. Sinon ce sont les profiteurs qui vont mener la réflexion et orienter les choses à leur avantage. »

Bilan affligeant !

Ces six dernières années, on dénombre 64 cas de violations des droits humains et de l'environnement à l'étranger par des multinationales suisses.



Les entreprises de matières premières, et avant tout Glencore, sont responsables de 30 % des cas documentés.

le plus de problèmes. Presqu'un tiers des cas provient de ce secteur, dont la moitié concerne le géant zougais des matières premières, Glencore. Les problèmes liés aux mines en République démocratique du Congo et en Colombie sont particulièrement bien documentés. Il s'agit presque toujours d'atteintes à l'environnement, de pollution de l'eau ainsi que de conflits sociaux en raison de déplacements de personnes ou de la criminalisation des protestataires. De par leur gravité, une grande partie des cas ont eu des conséquences judiciaires.

des dossiers traités par des ONG ou documentés dans les médias internationaux et suisses ou encore dans des banques de données. L'évaluation est passionnante car elle donne une image plus précise des secteurs particulièrement à risque, de même que des violations des droits humains et des problèmes environnementaux les plus fréquents (voir graphique).

Cinq entreprises responsables de la moitié des cas

Peu étonnant que les entreprises actives dans les matières premières soient celles qui génèrent

tions de cacao en Côte d'Ivoire, menaces et assassinats de syndicalistes qui luttent contre de mauvaises conditions de travail en Colombie, conditions de travail proches de l'esclavage dans les entreprises de pêche thaïlandaises et exploitation de sources d'eau au Pakistan n'en sont que quelques exemples.

« La pointe de l'iceberg »

La Fédération internationale de football (FIFA) se trouve également épinglée en raison des conditions de travail inhumaines sur les chantiers russes en amont de la Coupe du monde de football 2018. Il en va de même de la coopérative agricole Fenaco qui achète de grandes quantités de phosphate bon marché au Maroc où le manque de protection de la population, des employés et de l'environnement conduit à des maladies, des morts et des atteintes à l'environnement.

« Nous partons du principe que les cas documentés ne représentent que la pointe de l'iceberg et que bon nombre d'autres abus n'ont pas été rendus publics », déclare Yvan Maillard Ardeni, responsable Entreprises et droits humains chez Pain pour le prochain et auteur de l'analyse. Les nombreux cas de corruption et d'évasion fiscale n'ont pas été pris en compte dans l'étude. La bonne nouvelle : si l'initiative pour des multinationales responsables était acceptée et que l'ensemble de ces entreprises devaient s'acquitter de manière contraignante d'un devoir de diligence, de nombreux autres pourraient être évités. — Pascale Schnyder

Conditions de travail semblables à de l'esclavage sur les plantations de cacao, dégâts environnementaux à la suite de l'extraction de matières premières ou vente de pesticides avec des conséquences mortelles pour les humains et les animaux.

Presque chaque mois, une entreprise suisse enfreint les droits humains et les standards environnementaux dans ses activités à l'étranger. C'est ce que révèle une étude de Pain pour le prochain et Action de Carême. Elle se base sur environ 64 cas répertoriés entre 2012 et 2017, impliquant 32 entreprises. L'étude s'appuie sur

« La volonté politique est déterminante »

Le Secrétariat à l'économie (SECO) a chargé M. Winistörfer d'étudier l'importance des normes RSE pour les entreprises suisses. Pour nombre d'entre elles, des mesures réglementaires constitueraient une option.

Sur mandat du SECO, vous avez réalisé une étude sur l'importance des directives de l'OCDE dans les entreprises suisses. Quelles sont vos conclusions majeures ?

Sur les 500 entreprises suisses réalisant le plus gros chiffre d'affaires, un cinquième met en œuvre au moins un des standards de responsabilité sociale des entreprises (RSE) appliqués au niveau international. Les principes directeurs de l'OCDE en font partie, mais d'autres normes sont plus connues et sont plus souvent mises en application. Etant donné que nous avons combiné différentes approches méthodiques – analyses des rapports d'entreprises publics, enquêtes et entretiens dans le cadre de groupes cibles avec des représentants d'entreprises – nous avons pu obtenir une image bien distincte de la situation.

Cette étude vous permet-elle de déterminer la façon dont les normes RSE sont utilisées concrètement ?

Si des normes sont appliquées, elles servent le plus souvent de source d'inspiration, de moyen pour dire son engagement ou de consigne en vue de démarches concrètes. Les standards qui restent plutôt généraux et avec des thèmes transversaux, tels que les Objectifs de développement durable de l'ONU ou le Pacte mondial de l'ONU, sont

importants lors de la phase précoce consistant à déterminer son orientation. Mais ils perdent de leur poids plus la RSE de l'entreprise mûrit. Les normes plus concrètes, relatives à un sujet précis, comme le standard ISO 14001 ou la Global Reporting Initiative, gagnent en importance dès qu'une entreprise élabore une approche systématique en matière de RSE.

Vous avez aussi demandé aux entreprises comment elles pouvaient accentuer leurs activités de RSE. Quelles réponses avez-vous obtenues ?

Les entreprises ont mentionné, comme éléments potentiellement facilitateurs, des mesures réglementaires telles un devoir de RSE pour les entreprises, des critères de RSE contraignants pour les marchés publics ainsi que des limites dans l'utilisation commerciale de standards reposant sur une base volontaire. De plus, les personnes interrogées ont suggéré des offres de soutien de la part du service public, comme des possibilités d'échanger ses expériences, la mise à disposition d'instructions, des guides de branche ou une compilation d'exemples de bonnes pratiques, des formations, des séances d'information et des ateliers, ou encore un service de conseils et de soutien par des spécialistes à prix avantageux.



Herbert Winistörfer est professeur et directeur du Center for Corporate Responsibility à la ZHAW School of Management and Law.

Et quel rôle l'Etat a-t-il à jouer ?

Les Principes directeurs de l'ONU relatifs aux entreprises et aux droits humains montrent quel rôle revient à l'Etat. Il peut, d'une part, jouer les motivateurs en créant des incitations pour les entreprises qui veulent accentuer leur RSE. En tant qu'organe de régulation, il peut également relever le caractère contraignant du devoir de diligence en relation avec les droits humains et la protection de l'environnement. Enfin, en qualité de client et d'entrepreneur, il peut veiller à ce que les prestations sociales et écologiques soient valorisées lors d'appels d'offres. Mais ce qui sera mis en œuvre finalement dépend de la volonté politique.

Vous travaillez depuis des années sur le thème de la RSE. Par où faudrait-il commencer ?

Ce que j'ai pu observer, c'est que les entreprises réagissent de manière très sensible aux attentes de leurs parties prenantes majeures, c'est-à-dire leurs clients, leurs propriétaires et les régulateurs. Par conséquent, quelqu'un qui, dans un Etat de droit démocratique comme la Suisse, souhaite que les entreprises du pays agissent de manière responsable, a de multiples possibilités d'imposer sa volonté : en tant que citoyen, à chaque décision d'achat, lors du choix de son employeur, en matière de stratégie d'investissement pour ses fonds de prévoyance, etc. J'ai régulièrement des débats à ce sujet avec des étudiantes et des étudiants. Si, lors de discussions, une grande partie des gens se montrent déçus des prestations écologiques et sociales des grandes entreprises, j'ai pour habitude de leur répondre : si vous voulez un changement, soyez actifs ! Cela dépend aussi de vous, vous avez les moyens d'influencer les choses.

— Interview : Pascale Schnyder

Analyse factuelle des contre-arguments

L'initiative conduirait à des suppressions de postes de travail et à une vague de plaintes contre les entreprises suisses. Elle serait inutile et constituerait une voie isolée pour la Suisse. Voici nos réponses aux arguments les plus fréquents des opposants et opposants à l'initiative.

1. L'initiative nuit à la place économique suisse et menace des places de travail.

A chaque votation, les associations économiques brandissent la menace des pertes d'emplois et du départ à l'étranger de certaines sociétés. Mais cet alarmisme ne s'est jamais vérifié, même après l'acceptation de l'initiative contre les rémunérations abusives ou le rejet de la troisième réforme de l'imposition des entreprises (RIE III). Ce qui importe aux entreprises pour choisir leur siège, ce sont des conditions politiques stables, une bonne infrastructure et des gens bien formés.

Par ailleurs : si des entreprises préfèrent quitter la Suisse plutôt que de respecter des droits humains fondamentaux, cela contribuera à renforcer l'image de la place économique plutôt que lui nuire.

2. Les réglementations qu'exige l'initiative concernent le plan international.

L'initiative pour des multinationales responsables n'est pas une voie isolée empruntée par la Suisse. En 2011, l'ONU a approuvé, après maintes discussions avec des représentantes et des représentants de l'économie et de la société civile, ses Principes directeurs relatifs aux entreprises et aux droits humains : tous les pays sont désormais tenus d'intégrer ces principes dans leur législation. Des pays comme la France et la Grande-Bretagne, de même que l'UE, ont déjà fait des démarches dans cette direction et/ou édicté des lois. Si la Suisse ne s'y met pas, elle risque la même débâcle qu'avec le secret bancaire.

Par ailleurs : une entreprise qui fait des affaires au niveau mondial doit aussi assumer ses responsabilités sur le plan mondial.

3. L'initiative est inutile. Les entreprises suisses font déjà beaucoup de choses de leur propre chef.

Malheureusement, cette affirmation ne correspond pas à la réalité. Durant ces cinq dernières années, les multinationales suisses étaient impliquées dans au moins 64 affaires, comme l'a démontré une analyse de *Pain pour le prochain* et *Action de Carême*. En termes de responsabilité sociale, les entreprises suisses se situent, en comparaison internationale, à la 16^e place sur 24, derrière la France, l'Italie, l'Allemagne, la Grande-Bretagne et même les Etats-Unis.

Par ailleurs : si les entreprises respectent déjà volontairement les dispositions exigées par l'initiative, pourquoi les associations économiques combattent-elles aussi farouchement l'initiative ?

4. L'initiative est irréaliste. Aucune entreprise ne peut contrôler en détail toute sa chaîne d'approvisionnement.

Ce n'est pas ce que réclame l'initiative. Les entreprises doivent bien s'acquitter d'un devoir de diligence pour leur chaîne d'approvisionnement. Elles ne sont toutefois entièrement responsables que de leurs filiales et des entreprises qu'elles contrôlent. Une grande partie des PME n'est pas concernée par l'initiative.

Par ailleurs : le devoir de diligence pour la chaîne d'approvisionnement n'est pas une invention du comité d'initiative mais émane des Principes directeurs de l'ONU, approuvés par des Etats mais également des associations économiques internationales.

5. L'initiative expose les entreprises suisses à une vague de plaintes.

Ne peut être tenu pour responsable que celui qui tolère, de la part de filiales et de fournisseurs contrôlés, des violations des droits humains et des atteintes à l'environnement. Qui peut prouver avoir appliqué un devoir de diligence en toute bonne foi n'a rien à craindre.

Par ailleurs : sans mécanisme contraignant, l'initiative resterait inopérante. C'est le seul moyen de garantir que tous respectent les règles et que les entreprises progressistes ne soient pas désavantagées.

— Pascale Schnyder

OUI ! à l'initiative pour des multinationales responsables

Soutenez l'initiative pour des multinationales responsables (IMR) et aidez activement à empêcher les violations des droits humains et à réduire les injustices entre le Nord et le Sud. Voici quelques exemples d'actions concrètes.

Faire une déclaration sur l'initiative

Ces jours-ci, le Conseil des Etats va décider de la suite à donner au contre-projet à l'initiative pour des multinationales responsables. Dans cette phase critique, il est particulièrement important qu'un maximum de personnes se déclarent publiquement en faveur de l'initiative. Vous aussi, donnez de l'audience à l'initiative et déposez votre déclaration sur la plateforme Eglise pour IMR. Motivez également vos connaissances et votre paroisse à donner leur opinion sur l'initiative, toujours sur cette même plateforme. www.eglisepourimr.ch



Suspendre un drapeau

De Genève à Schaffhouse en passant par Bienne, plus de 12 000 drapeaux de l'initiative IMR flottent actuellement sur des balcons, des portails de jardin ou des barrières afin de rendre attentif à ce que réclame l'initiative. Vous aussi, aidez l'initiative à être présente sur tout le territoire suisse. Vous pouvez commander gratuitement des drapeaux sur : initiative-multinationales.ch/drapeaux

Vous engager dans un groupe régional

Publier une lettre de lecteur dans un journal local, distribuer des flyers, mener une action sur un stand ou être actif sur Facebook : il y a plein de façons de s'engager dans votre région en faveur de l'initiative. Le premier pas est facile : annoncez-vous sur initiative-multinationales.ch/participer et vous recevrez de nombreuses suggestions et propositions sur la façon de soutenir l'initiative.

Sensibiliser votre entourage

Travail des enfants sur les plantations de cacao, conditions de travail inhumaines dans les fabriques de textile, rivières polluées par les mines... Voici quelques exemples parmi tant d'autres qui montrent comment les multinationales suisses violent les droits humains et polluent l'environnement. Sensibilisez donc vos amis et ainsi que votre famille à la problématique et aux revendications de l'initiative pour des multinationales responsables. Vous trouverez une série d'arguments sur : initiative-multinationales.ch/argumentaire

Impressum :

Editeurs : Pain pour le prochain, Action de Carême, septembre 2018
Complément rédactionnel aux différentes versions du magazine Perspectives
Adresses : Pain pour le prochain, av. du Grammont 9, 1007 Lausanne / Action de Carême, av. du Grammont 7, 1007 Lausanne

Point final



« Tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits. »

Déclaration universelle des droits de l'homme, article 1

Pause dans une école primaire à Musonoi, un quartier de la ville de Kolwezi entouré de mines de cuivre et de cobalt en République démocratique du Congo.

Ensemble pour une même cause

Pain pour le prochain

Nous encourageons à agir

Pain pour le prochain est l'organisation de développement des Eglises protestantes de Suisse. Nous nous engageons au Nord et au Sud pour une transition vers de nouveaux modèles agricoles et économiques. Ceux-ci favorisent la coopération entre les humains et le respect des ressources naturelles. Par notre travail de sensibilisation et des alternatives porteuses d'espoir, nous motivons les personnes à devenir actrices du changement nécessaire.

Action de Carême

Oser le changement, renforcer la justice

Action de Carême est l'œuvre d'entraide des catholiques en Suisse. Nous nous engageons aux côtés de personnes défavorisées pour un monde plus juste, un monde sans faim et sans pauvreté. Nous promovons des changements sur le plan social, culturel, économique et individuel afin de favoriser des dynamiques de transformation vers un mode de vie durable. Nous collaborons avec des organisations locales dans 14 pays en Afrique, en Asie et en Amérique latine, ainsi qu'avec des organisations en Suisse.

Action de Carême
Av. du Grammont 7
1007 Lausanne
Tél 021 617 88 81
www.actiondecareme.ch
CCP 10-15955-7

Pain pour le prochain
Av. du Grammont 9
1007 Lausanne
Tél 021 614 77 17
www.ppp.ch
CCP 10-26487-1



PAIN POUR LE PROCHAIN ACTION DE CARÊME